



Direction Sports et Jeunesse  
Service Piscines Patinoire

Hôtel de Ville et d'Agglomération  
Place du Théâtre – BP 829  
85021 La Roche-sur-Yon Cedex  
Tél. : 02 51 47 47 47

## **Arrêté n° 2024-A-013**

portant cession des batteries usagées de la surfaceuse de la patinoire  
à la Société ABC Batteries

### **Le Président,**

- Vu** le code général des collectivités territoriales,  
**Vu** le code général de la propriété des personnes publiques,  
**Vu** la délibération n°17 prise en application de l'article L 5211-10 du CGCT par le Conseil Communautaire du 2 mai 2023 donnant délégation au Président de La Roche-sur-Yon Agglomération pour décider de la réforme et de la cession à titre gratuit ou à titre onéreux des biens meubles dont la valeur n'excède pas 5000 € HT,  
**Considérant** la proposition de reprise faite par l'entreprise ABC Batteries le 29/01/2024

### **Arrête**

- Article 1 :** Il est procédé à la cession de batteries usagées (utilisées pour la surfaceuse de la patinoire) au profit de la société ABC Batteries, sise 24 rue Vincent AURIOL 85000 La Roche-sur-Yon.
- Article 2 :** Le prix d'achat par la société ABC Batteries, est le suivant : 810,00 € net de taxe. Tous les frais incombant à cette cession seront supportés intégralement par l'acquéreur. Cette vente n'est pas soumise à la TVA.
- Article 3 :** Madame la Directrice Générale des Services mutualisée de la Ville et de l'Agglomération est chargée de l'application du présent arrêté.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 09 février 2024

Le Président,  
Luc BOUARD

*Le Président*  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de son affichage. Le Tribunal Administratif précité peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).